

### P.V. n° 7

**Président** : M. CURIDA.

**Présents** : MM. BORDIER – DEMARQUE.

**Administratif** : M. MOUTHAUD.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr) , le droit d'examen étant de 105 euros.

### CHALLENGE NATIONAL FEMININ FUTSAL

10 clubs se sont initialement engagés par le biais de Footclubs. Après des désistements, il ne reste plus que **4 clubs**. L'engagement est gratuit.

La **FINALE REGIONALE** sera disputée sous forme d'un plateau de 4 équipes avec formule championnat.

**L'équipe classée première du plateau** sera qualifiée pour la compétition propre qui sera ensuite gérée par la F.F.F.

**Calendrier de l'épreuve** :

- **FINALE REGIONALE – à disputer le samedi 7 janvier 2023**

### Déroulement de la Finale Régionale

**Plateau** : à la salle du COSEC à **PESSAC (Gironde)**.

Equipes qualifiées	Départements
A. PESSAC F.C.	Gironde (33)
B. SELECAO UNITED D'ARTIGUES PRES BORDEAUX	Gironde (33)
C. ANGOULEME CHARENTE F.C.	Charente (16)
D. A.S.J. SOYAUX CHARENTE (2)	Charente (16)

### Ordre des rencontres :

**A-B ; B-D ; C-D ; A-C ; D-A ; B-C.** : suivant la réglementation énoncée par la F.F.F.  
(Voir tableau des rencontres)

### Réglementation technique

**Réglementation fédérale** : Lois du jeu – terrain – ballon – fautes et incorrections (règles Futsal – saison 2022/2023, complétées par le règlement F.I.F.A.).

**Nombre de joueuses** : Chaque équipe sera composée de 5 joueuses et de 7 remplaçantes, gardienne de but comprise. Pour toutes les joueuses, les remplacements sont volants. Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçantes.

**Ballons** : Chaque club devra fournir un ballon de Futsal.

**Maillots et chaussures** : Chaque club devra avoir 2 jeux de maillots de couleur différente, numérotés de 1 à 12 et être équipé de chaussures appropriées (de préférence avec semelles blanches par respect des installations). Les chasubles (de couleur différente des maillots) sont obligatoires pour les remplaçantes et pour respecter les procédures de remplacement.

**Rappel** : Les protège-tibias, brassard de la capitaine sont obligatoires et les bijoux sont interdits.

**Secours** : Chaque équipe se munira de sa trousse d'urgence de premiers secours.

### Durée des rencontres :

**2 x 15 minutes** en temps déroulé. Mi-temps de 5 minutes. 5 minutes de battement entre chaque rencontre.

1 temps mort d'une minute par rencontre et par équipe.

### Coup franc direct à partir de la cinquième faute cumulée de chaque équipe dans chaque période :

Dans chaque période, les arbitres accordent un coup franc direct à chaque faute commise après la quatrième faute cumulée par une équipe dans chaque période.

Néanmoins, si ladite faute cumulée est commise dans la surface de réparation de l'équipe du joueur fautif, un penalty est accordé.

Un but peut être marqué directement sur un coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée et le tireur doit tenter de le faire.

Dans le cadre d'un coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée, les joueurs de l'équipe qui défend ne peuvent pas former de mur.

### Procédure

- Le ballon doit être immobile sur le point des 10 m ou à l'endroit où la faute entraînant le coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée a été commise (si elle l'a été dans la zone comprise entre la ligne de but et la ligne imaginaire située en dehors de la surface de réparation de l'équipe qui défend, à 10 m de la ligne de but et parallèle à celle-ci).
- Si la faute entraînant le coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée est commise dans cette zone, le tireur peut choisir l'endroit depuis lequel exécuter le coup franc : sur le point des 10 m ou à l'endroit où la faute a été commise.
- Les poteaux, la barre transversale et les filets doivent être immobiles.
- Le tireur doit se faire clairement identifier.
- Le gardien de but doit se trouver à au moins 5 m du ballon jusqu'à ce que le coup franc soit exécuté.
- Tous les autres joueurs doivent se trouver :
  - sur le terrain ;
  - à au moins 5 m du ballon
  - derrière le ballon
  - en dehors de la surface de réparation.

**Arbitrage :** Les 4 arbitres officiels du plateau seront désignés par la Commission Régionale d'Arbitrage. La LFNA prendra en charge les frais d'arbitrage.

**Feuilles de matches :** Elles seront éditées et expédiées par la LFNA, puis retournées impérativement sous 48 heures à la Ligue par le club organisateur du plateau.

**Discipline :** Les sanctions prononcées lors des matchs de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux de la F.F.F. Les dossiers seront transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Dans le cadre des rencontres de futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2<sup>ème</sup> avertissement ou exclusion directe).

La joueuse exclue ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçantes. Elle sera de plus suspendue automatiquement pour le match suivant de son équipe.

L'équipe peut être complétée après deux minutes de jeu effectif avec l'autorisation du chronométrateur ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec 4 ou 3 joueuses et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueuses.

En cas d'incident grave, la Commission d'organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles dans le cadre du tournoi.

Vous trouverez, en cliquant sur le lien ci-dessous, le règlement du Challenge National Féminin Futsal <https://media.fff.fr/uploads/document/ec7271c50af002d86eb638640694b77e.pdf> (**voir notamment l'article 7 pour la Qualification des joueuses**).

Pour info, il est aussi en ligne sur le site de la F.F.F.

**Commission du plateau :** A l'entame du plateau, une commission sera constituée pour trancher les litiges éventuels ou non-prévus par ce règlement technique. Elle aura également toute latitude pour modifier en cas de besoin le déroulement des rencontres ou l'organisation générale du plateau conformément aux règlements généraux et aux décisions en vigueur arrêtées par la section futsal de la LFNA. Elle sera composée des arbitres officiels présents et d'au moins un membre de la C.R. Futsal. Sa décision sera exécutoire immédiatement et sans appel.

**Tous les cas non-prévus et les litiges éventuels au présent règlement seront jugés en dernier ressort par la section futsal régionale**



## BAREME DES POINTS

Résultat	Points
Match gagné à la fin du temps réglementaire	3 Points
Match gagné sur l'épreuve des tirs au but à la suite d'un match nul	2 Points
Match perdu sur l'épreuve des tirs au but consécutivement à un match nul	1 Point
Match perdu à la fin du temps réglementaire	0 Point
Forfait	-1 Point

### En cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte :

- En premier lieu, du nombre de points obtenus lors du(des) match(es) joué(s) entre les clubs ex-æquo.
- En cas d'égalité de points, de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.
- En cas d'égalité de différence de buts lors des matchs disputés entre les équipes ex aequo, du plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, de la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble de la poule.
- En cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, du plus grand nombre de buts marqués.
- En cas d'égalité parfaite, il sera procédé à une séance de 5 tirs aux buts (puis en cas d'égalité : mort subite) pour départager les équipes ex-æquo.

## Challenge National Féminin Futsal – Saison 2022/2023

**FINALE REGIONALE** – à la salle du COSEC à PESSAC (Gironde) – le samedi 7 janvier 2023

### Tableau des résultats

Clubs	Victoires	Nuls avec victoire T.A. B	Nuls avec défaite T.A. B	Défaites	Forfaits	Points	Buts Pour	Buts Contre	Différence de buts
PESSAC F.C.									
SELECAO UNITED ART. P. BX.									
ANGOULEME CHARENTE F.C.									
A.S.J. SOYAUX CHARENTE (2)									

Classement	
1 <sup>er</sup>	
2 <sup>ème</sup>	
3 <sup>ème</sup>	
4 <sup>ème</sup>	

## Challenge National Féminin Futsal – Saison 2022/2023

**FINALE REGIONALE** – à la salle du COSEC à PESSAC (Gironde) – le samedi 7 janvier 2023

### Tableau des rencontres

Match N°	Horaire	Match	Score		Tirs au but	
1	14h00	PESSAC F.C. / SELECAO UNITED D'ARTIGUES P.B.				
2	14h40	SELECAO UNITED D'ARTIGUES P.B. / A.S.J. SOYAUX CHARENTE (2)				
3	15h20	ANGOULEME CHARENTE F.C. / A.S.J. SOYAUX CHARENTE (2)				
4	16h00	PESSAC F.C. / ANGOULEME CHARENTE F.C.				
5	16h40	A.S.J. SOYAUX CHARENTE (2) / PESSAC F.C.				
6	17h20	SELECAO UNITED D'ARTIGUES P.B. / ANGOULEME CHARENTE F.C.				





CHAMPIONNATS

FUTSAL REGIONAL 1

Match n° 25118077 – Poule Unique – S.C. La Bastidienne / F.C. Martilgas Illac du 11/11/2022

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 15/12/2022 qui **donne la rencontre à jouer à une date ultérieure.**

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers électroniques doivent être adressés **uniquement au service Compétitions de la LFNA** à l'adresse : [pmouthaud@lfna.fff.fr](mailto:pmouthaud@lfna.fff.fr) par la messagerie Zimbra, seule officielle (*pas de messagerie personnelle*).

Le Président,  
**Robert CURIDA**  
Le Secrétaire de séance,  
**Philippe MOUTHAUD**

Procès-Verbal validé le 06/01/2023 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT